SINDIKAD LABOURERIEN BREIZH

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

I – Annexe simplifiée

Exercice comptable et référentiel

L'exercice présenté couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, soit une durée de douze mois. L'exercice comparatif, clos le 31 décembre 2024, avait la même durée.

Les états financiers comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat de l'exercice et la présente annexe simplifiée.

Les comptes ont été établis en application du règlement n° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008, de l'avis n° 2009-07 du 3 septembre 2009, du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, du règlement n° 99-03 relatif au plan comptable général et du décret n° 2009-1665 du 28 décembre 2009.

Les ressources de l'organisation étant inférieures à 230 000 euros, les comptes annuels sont établis sous forme simplifiée conformément à l'article D. 2135-3 du code du travail. L'organisation n'est pas tenue de nommer un commissaire aux comptes.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les produits perçus sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n° 99-03, sous réserve des modalités particulières prévues pour les cotisations. Les charges supportées sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 du même règlement. En application du second alinéa de l'article D. 2135-3 du code du travail, l'organisation n'enregistre ses créances et ses dettes qu'à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au bilan

L'organisation ne détient aucun actif autre que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement. Elle ne possède aucune immobilisation ; aucun amortissement ni aucune dépréciation n'a été constaté au cours de l'exercice.

Comptes financiers	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
512001 – Compte Banque CMB	3 676,36	1 610,81
512002 – Livret CMB	14 893,61	14 578,94
Total de l'actif	**18 569,97**	**16 189,75**

Poste	Au 31/12/2025
Produits à recevoir	Néant
Charges constatées d'avance	Néant
Créances et comptes rattachés	Néant
Dettes et emprunts	Néant
Provisions pour risques et charges	Néant
Fonds dédiés	Néant

Les principaux mouvements sur les fonds syndicaux sont les suivants :

Fonds syndicaux	Au 01/01/2025	Affectation du résultat 2024	Résultat 2025	Au 31/12/2025
Report à nouveau excédentaire	23 053,38	—	—	23 053,38
Report à nouveau déficitaire	- 1 086,15	- 5 777,48	—	- 6 863,63
Résultat de l'exercice	- 5 777,48	+ 5 777,48	+ 2 380,22	+ 2 380,22
Total des fonds syndicaux	**16 189,75**	**—**	**+ 2 380,22**	**18 569,97**

Ressources courantes de l'exercice

Ressources courantes	Montant
Cotisations	2 870,52
Reversements de cotisations	Néant
Subventions publiques	Néant
Contributions publiques de financement	Néant
Autres produits	Néant
Produits financiers	314,67
Transferts de charges	Néant
Total des ressources	**3 185,19**

Tableau établi conformément au paragraphe 5.1.1 de l'annexe du règlement n° 2009-10 et à l'article D. 2135-9 du code du travail.

Cotisations

Les droits et obligations attachés à l'appel et au versement des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation. Les cotisations sont libres et ne donnent lieu à aucun engagement de versement de la part des adhérents.

Conformément au paragraphe 2.2.2 du règlement n° 2009-10, le fait générateur retenu est l'encaissement effectif de la cotisation. Les cotisations sont comptabilisées en brut, sur la base des sommes effectivement encaissées au cours de l'exercice. Les cotisations reviennent en intégralité à l'organisation ; aucun reversement à une autre structure n'est intervenu au cours de l'exercice.

Contributions en nature

L'organisation ne dispose d'aucun salarié. Elle n'a bénéficié au cours de l'exercice d'aucune mise à disposition de personnel (0,0 ETP) ni d'aucune mise à disposition de local (0,0 m²). Son activité repose sur l'engagement bénévole de ses membres, qui ne fait l'objet d'aucune valorisation comptable.

II – Bilan au 31 décembre 2025

Actif

	Brut	Amort. / dépréc.	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	–
Immobilisations financières	–	–	–	–
Total I – Actif immobilisé	**–**	**–**	**–**	**–**
ACTIF CIRCULANT				
Créances	–	–	–	–
Valeurs mobilières de placement	–	–	–	–
Disponibilités	18 569,97	–	18 569,97	16 189,75
dont compte courant CMB	3 676,36	–	3 676,36	1 610,81
dont livret CMB	14 893,61	–	14 893,61	14 578,94
Charges constatées d'avance	–	–	–	–
Total II – Actif circulant	**18 569,97**	**–**	**18 569,97**	**16 189,75**
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	**18 569,97**	**–**	**18 569,97**	**16 189,75**

Passif

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Réserves statutaires ou contractuelles	–	–
Report à nouveau excédentaire	23 053,38	23 053,38
Report à nouveau déficitaire	- 6 863,63	- 1 086,15
Excédent ou déficit de l'exercice	+ 2 380,22	- 5 777,48
Total I – Fonds propres	**18 569,97**	**16 189,75**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds dédiés	–	–
Total II – Fonds reportés et dédiés	**–**	**–**
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges	–	–
Total III – Provisions	**–**	**–**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	–	–
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	–	–
Dettes fiscales et sociales	–	–
Autres dettes	–	–
Produits constatés d'avance	–	–
Total IV – Dettes	**–**	**–**
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**18 569,97**	**16 189,75**

III — Compte de résultat de l'exercice 2025

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025 (douze mois). Exercice comparatif : du 1er janvier au 31 décembre 2024 (douze mois).

	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
756000 — Adhésions	2 870,52	2 630,52
Total des produits d'exploitation	**2 870,52**	**2 630,52**
CHARGES D'EXPLOITATION		
606300 — Petit matériel et fournitures pour activités	—	739,19
610001 — Site internet	203,99	213,59
613000 — Locations (matériel, salle, équipements)	252,00	534,00
618500 — Frais de colloques, séminaires, conférences	—	1 206,53
622000 — Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	—	4 800,00
625000 — Déplacements, missions et réceptions	225,08	464,31
625100 — Voyages et déplacements	—	804,94
626000 — Frais postaux et de télécommunications	—	32,28
626001 — Téléphone	6,00	—
627000 — Services bancaires et assimilés	117,90	109,39
Total des charges d'exploitation	**804,97**	**8 904,23**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**+ 2 065,55**	**- 6 273,71**
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
768000 — Autres produits financiers	314,67	496,23
Charges financières	—	—
RÉSULTAT FINANCIER	**+ 314,67**	**+ 496,23**
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	—	—
Charges exceptionnelles	—	—
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**—**	**—**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Contributions volontaires en nature	—	—
Emploi des contributions volontaires en nature	—	—
RÉSULTAT DE L'EXERCICE — EXCÉDENT	**+ 2 380,22**	**- 5 777,48**